

➔ Séminaire 1er Avril

Le contenu du séminaire du 1er Avril se précise. Après une présentation des premiers éléments de diagnostic par Guy Taieb et son équipe, la matinée sera consacrée à des approfondissements en quatre ateliers, autour des thèmes principaux du PLH.

➔ Atelier 1 – Foncier et urbanisme

Quelle maîtrise locale ? comment aller plus loin ? avec quels outils ? quel rôle de l'agglomération en appui des communes ?

➔ Atelier 2 – Parc privé

Etat de l'offre et nécessité de remise à niveau, production récente et capacité d'accès des ménages locaux : comment intervenir dans le parc privé ? les incitations des OPAH sont-elles suffisantes ?

➔ Atelier 3 – Parc public

La production de logements : quelles évolutions de l'offre notamment dans les communes déficitaires ? quels besoins en logements locatifs sociaux ? quels enjeux pour chaque commune ?

➔ Atelier 4 – besoins spécifiques

Gens du voyage, jeunes actifs et en formation, personnes âgées et handicapées : l'offre dédiée suffit-elle ? comment se coordonnent les dispositifs ?

L'après-midi sera riche également avec la présentation du PLH de l'agglomération Nice Côte d'Azur par Madame Dominique ESTROSI, élue en charge du logement social et Hélène DELMOTTE, directrice Habitat et Logement.

➔ A lire

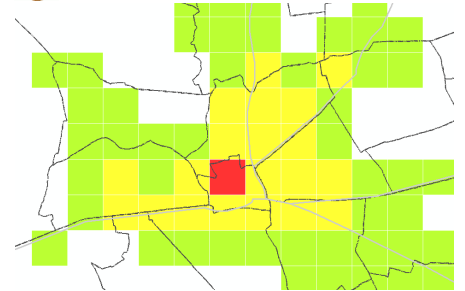
L'ADIL vient de publier une étude qui fait écho à nos réflexions de début de PLH sur les ZAC et les modes de concertation avec les promoteurs : [Le maire, l'accession sociale et le promoteur](#), sur le site de l'[ADIL](#).

Le GRIDAUH vient de mettre en ligne un document qui pose des questions sur [l'intégration du PLH dans le PLU intercommunal](#); une disposition introduite par la loi Mlle et développée dans le projet de loi Grenelle II.

➔ Territorialisation

L'année 2009 s'est conclue avec la parution du décret sur les PLH qui accompagne la loi de mobilisation pour le logement du 25 mars 2009. Pour l'agglomération il n'introduit pas véritablement de nouveauté. La territorialisation doit être réalisée à la commune, ce qui est déjà le cas de notre PLH. Il conviendra cependant de décliner plus précisément la typologie des logements à construire, suivant leur mode de financement notamment.

➔ Densités



Une maille caractéristique des villages : plus de 50 logements à l'hectare dans le centre ancien et moins de 30 autour.

L'Atlas du PLH a été mis à jour avec les données cadastrales 2009. Il comprend l'état des propriétés publiques et la localisation de la construction neuve depuis 2000. A partir d'une maille de quatre hectares et de chiffres ramenés au nombre de logements à l'hectare il contient également l'analyse des densités, les secteurs de dominante locatif et propriétaires occupants.

➔ Première pierre

Michel Gontard, Président de Vaucluse Logement et Bernard Goudon, Maire de Saint-Saturnin ont affronté le vent pour lancer officiellement le programme « Les grandes terres ». Une opération qui comptera 14 logements avec 11 financements PLUS et 3 financements PLAI.

